

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Journal Canadien publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année comprennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

à Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

à Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal hebdomadaire, par an, en avance, 61
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance, 21
Aux deux publications réunies, par an, en avance, 72
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié plus que les autres.

PRIX DES ANNONCES.

Stipules et au-dessous, première ligne, 25
Stipules et au-dessous, deuxième ligne, 20
Stipules et au-dessous, troisième ligne, 15
Stipules et au-dessous, quatrième ligne, 10
Stipules et au-dessous, cinquième ligne, 5
Toute insertion subséquente, le quart du prix (Afranchir les lettres.)

feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. DE TALLEYRAND.

(Suite.)

Principal agent des négociations que préparèrent les victoires de Marengo et Hohenlinden, après avoir successivement signé la paix, aux conditions les plus avantageuses pour la France, avec tous les Etats, grands et petits, du continent, il couronna son œuvre de pacification générale par le traité d'Amiens, qui vit pour la première fois l'Angleterre reconnaître la révolution française et ses conquêtes.

L'influence de son esprit de modération ne fut pas plus étrangère à tous les actes de pacification intérieure. Après avoir présidé aux négociations relatives à l'établissement du Concordat, il en fut récompensé par le bref du pape Pie VII, dont j'ai déjà parlé, et le relevait de l'excommunication du pape Pie VI, et le rendait à la vie civile; après l'amnistie générale accordée aux émigrés, son exemple et son influence contribuèrent à rallier au gouvernement plus d'un grand nom de l'ancienne monarchie.

Ayant sa part dans le bien, M. de Talleyrand eut aussi sa part dans le mal. Entraîné par cette tendance de tout pouvoir non contenu à s'agrandir sans cesse, et exploitant l'enthousiasme du pays, Bonaparte commençait déjà à nous faire payer chaque victoire d'une liberté, et tous ces philosophes de la Constituante, tous ces tribuns de la Convention, transformés en courtisans, rivalisaient d'ardeur et de zèle dans l'immolation des libertés achetées au prix de tant de sang et de larmes. L'ex-évêque constitutionnel de 1790 ne fut ni le moins docile ni le moins obséquieux des agents de cette dictature militaire; mais aussi il est vrai de dire que tous ces droits politiques tenus par lui et par tant d'autres n'avaient eu réalité existentielle que sur le papier; et tyrannie pour tyrannie, mieux valait sans doute encore laisser la tête sous le sabre glorieux d'un héros que sous le couteau d'une bande de coupe-jarrets, ou sous un régime de charlatans corrompus, de filles de joie et de voleurs.

Mais, non content de faire bon marché de la liberté, le dernier descendant des Périgord poussa la complaisance jusqu'à trépaner dans une acte odieux, qu'il appela lui-même plus tard, assez lestement, une infâme affaire. Le lecteur pressent que je veux parler du meurtre du duc d'Enghien, la grande tache de la vie de Napoléon, tache d'autant plus saillante qu'elle ressort presque isolée sur un fond éclatant de gloire.

Initié par les tentatives d'assassinat incessamment renouvelées contre sa personne, entretenu et soudoyé par la politique immorale de l'Angleterre (1); trompé par la déposition des domestiques de George Cadoudal, qui semblait impliquer le duc d'Enghien dans la conspiration de ce dernier, et qui, en réalité, s'appliquait à Pichegru, dont on ignorait encore la présence à Paris, Bonaparte résolut de renvoyer la terreur à ses ennemis en frappant un coup qui pût retentir jusqu'à Londres; et le duc d'Enghien, étranger, comme cela est démontré aujourd'hui, à tout complot, surpris et saisi en pays neutre, fut conduit à Vincennes et fusillé dans la même nuit, après un simulacre de jugement, qui n'était qu'une sanglante dérision de la justice, renouvelée de 93; car il fut rendu sans informations, sans discussion de faits, sans déposition de témoins, et sans autres pièces à charge que le jugement lui-même.

Quelle est la part de M. de Talleyrand dans cet acte qui offre malheureusement tous les caractères d'un guet-apens, suivi d'assassinat? Si l'on en croit ses adversaires, et notamment M. de Rovigo, c'est lui qui a tout dirigé, tout préparé, tout conduit, depuis l'arrestation jusqu'à l'exécution inclusive. Sur la question de guet-apens, c'est-à-dire de l'arrestation en pays étranger et neutre, au mépris du droit des gens, la complicité de M. de Talleyrand est incontestable; sa trop fameuse lettre au ministre de Bade, pour annoncer et justifier l'enlèvement du prince, après l'opération faite, ne permet pas de doute sur ce point. Il est même difficile de ne pas admettre, avec ses adversaires, qu'il en est le principal auteur; car il parait certain que Bonaparte savait à peine qu'il existait un duc d'Enghien, et que, dans le conseil privé tenu avant l'arrestation, c'est Talleyrand qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, présent et soutint la mesure.

Mais de ce que M. de Talleyrand est l'auteur principal de l'arrestation illégale d'un prince que l'on pouvait jusqu'à un certain point croire directeur, à la frontière, d'une conspiration tramée à Paris, s'ensuit-il que ce soit lui, ministre des affaires étrangères, sous un souverain aussi absolu que Bonaparte, lui, homme doux et mo-

déré, sinon moral, homme de prévoyance et de calcul, qui ne pouvait raisonnablement avoir ni intérêt ni désir de tacher ses mains du sang d'un Bourbon, s'ensuit-il, dis-je, que ce soit lui qui ait pu vouloir et faire que ce conspirateur présumé, au lieu d'être confronté avec ses prétendus complices, interrogé et entendu par des hommes graves et compétents, et jugé après conviction obtenue, fut mis de suite entre les mains de huit soldats ignorants, avertis un quart d'heure à l'avance, qui ne connaissaient pas même les premiers éléments de l'affaire qu'ils avaient à juger, dont la sentence porte si évidemment les traces d'une consigne que, par pudeur, on n'osa l'insérer au *Moniteur*, le lendemain de l'exécution, qu'après l'avoir complètement métamorphosée.

Pour reconnaître l'intervention, à plus forte raison la direction de M. de Talleyrand dans une mesure dont la brutalité militaire trahit si manifestement la volonté d'un soldat abusé et irrité, il faudrait des preuves, et ces preuves manquent.

On a parlé d'une lettre du prince à Bonaparte, retenue par M. de Talleyrand. Napoléon lui-même, tout en revendiquant, dans son testament, par un amour-propre à coup sûr très-déplacé et très-singulier, si sa prétention n'est pas fondée, toute la responsabilité d'un acte présenté par lui comme un acte de légitime défense, Napoléon a soin, dans ses entretiens de Saint-Hélène, de se décharger le plus possible aux dépens de M. de Talleyrand, et les mémoires d'O'Meara parlent aussi de cette lettre du prince, qui n'aurait été remise que trois jours après sa mort. Or, il est constant, et M. de Rovigo, qui commandait les soldats préposés à l'exécution, le déclare lui-même, qu'il y a là une erreur, erreur répétée du reste par le *Mémorial de Saint-Hélène*, que le prince n'a point écrit de lettre, et que, parmi les personnes attachées au cabinet de l'empereur, on n'a jamais pu parler d'une lettre semblable. Le prince a demandé par écrit, au bas de son premier interrogatoire, à parler au premier consul. Pour admettre que ce soit le ministre des affaires étrangères, qui, de son hôtel, à Paris, ait empêché l'exécution de ce vœu, il faudrait des preuves; car le fait est des plus invraisemblables. Pour expliquer le passage d'O'Meara, on a parlé d'une autre lettre écrite, non par le prince, mais par notre chargé d'affaires à Bade à M. de Talleyrand, en faveur du prince, après son enlèvement, et non communiquée par celui-ci; mais il faudrait encore prouver: 1o, que c'est à cette lettre que s'appliquent les paroles attribuées au prisonnier de Sainte-Hélène; 2o, que cette lettre a été écrite, qu'elle contenait ce qu'on dit qu'elle contenait, qu'elle est arrivée avant l'exécution et qu'elle n'a pas été communiquée; or, tout cela n'est nullement prouvé. Quant à admettre que l'exécution d'un condamné d'une telle importance ait pu avoir lieu à l'insu et sans l'ordre exprès d'un souverain tel que Bonaparte, cela nous paraît complètement inadmissible. Du reste, on dit, et je répète le fait sans l'affirmer, que M. Thiers est aujourd'hui possesseur de l'ordre d'exécution, signé de la main même du premier consul.

Quelle que soit, en définitive, la vérité sur cette triste et obscure affaire, elle restera toujours peu honorable pour M. de Talleyrand; car c'est lui qui a provoqué, conseillé et justifié l'arrestation, et, s'il n'en prévoyait pas les conséquences, il faudrait qu'on pût démontrer pour lui ou qu'elles se sont produites à son insu, ou qu'il a fait quelque chose pour les empêcher, et c'est ce qui n'a jamais été démontré, apparemment parce que cela ne pouvait pas l'être; car il n'est guère probable qu'un homme veuille attendre trente ans après sa mort pour se débarrasser d'une inculpation aussi grave, quand il sait ne pas la mériter.

Les conspirations tramées à cette époque contre le premier consul servaient les intérêts de son ambition. On sentit le besoin de l'élever au-dessus d'elles en fixant l'autorité non plus seulement dans sa personne, mais dans sa race, et M. de Talleyrand fut un des plus empressés à concourir à ce grand changement, en faisant valoir autour de lui l'avantage que la France retirerait, pour la facilité de ses relations extérieures, d'une forme de gouvernement plus en harmonie avec celle des anciens gouvernements de l'Europe. L'empereur lui tint compte de son dévouement en le conservant dans son poste et en l'attachant plus étroitement à sa personne par le titre de grand-chambellan. C'est en cette qualité que M. de Talleyrand le suivit à Milan, et assista à son couronnement comme roi d'Italie. La réputation française ayant disparu, toutes les républiques fondées à son image, ou qui relevaient d'elle, durent disparaître aussi.

Lorsque la victoire d'Austerlitz eut mis l'Autriche à la discrétion de Napoléon, avant de signer le traité de Presbourg, M. de Talleyrand lui proposa le plan d'une reconstitution complète de cet empire. Transformer définitivement l'Autriche en un empire slave, en l'excluant de l'Italie pour l'agrandir du côté du Danube, le mettre en contact et en rivalité permanente avec la Russie, de manière à assurer contre cette dernière puissance la sécurité de l'empire ottoman et à pousser toute son activité vers l'Asie centrale, où elle se trouverait aux prises avec l'Angleterre, telle était la base de ce plan, qui, réa-

lisé, eût peut-être donné un autre cours aux événements postérieurs: il ne fut pas adopté; Napoléon préféra son système favori; amoindrir les grands Etats au profit des petits, affaiblir le vaincu assez pour l'irriter profondément et pas assez pour le réduire à l'impuissance, et laisser, comme toujours, dans chaque traité de paix, le germe d'une guerre nouvelle.

L'habile diplomate, on l'a déjà vu par les travaux de la Constituante, n'était pas seulement, comme quelques écrivains se sont plu à le peindre l'homme des nécessités de chaque jour; il aimait les projets d'avenir, les grands systèmes d'organisation. Les merveilles accomplies par Napoléon donnant carrière à toutes les idées de ce genre, à la suite du plan dont j'ai parlé plus haut, d'après M. Mignet, qui l'a fait connaître pour la première fois, il en produisit un autre dont M. Mignet ne parle pas, et qui n'est pas moins curieux. Il s'agissait d'établir à Francfort-sur-le-Mein un congrès permanent, dont la destination n'était rien moins que de réaliser l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, la paix perpétuelle. Ce congrès, ou chaque Etat indépendant devait être représenté par un ambassadeur à demeure, émit divisé en trois collèges; le premier composé des représentants des quatre grandes puissances, la France, l'Autriche, la Russie et la Prusse; l'Angleterre, étant considérée comme un Etat nu par une politique inconciliable avec les intérêts du continent, était exclue; l'exécution est curieuse, venant de M. de Talleyrand; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un plan fait sous l'empire des idées alors dominantes, et principalement dirigé contre l'Angleterre. Le second collège devait se composer des représentants des puissances du second ordre; enfin, le troisième, des ministres des souverains de troisième rang. Ainsi composé, ce congrès devait décider souverainement et à l'unanimité de tous les litiges entre Etats, et régler le contingent militaire de chaque puissance. Toute décision prise par le premier collège à l'unanimité était exécutoire sans intervention des deux autres collèges; en cas de contradiction d'une seule voix, on recourait aux votes de second collège, et ensuite aux votes du troisième. Napoléon prit un morceau de ce projet pour en faire la Confédération du Rhin; mais M. de Talleyrand aurait voulu lui voir employer sa rigoureuse puissance à fonder quelque chose de plus durable et de plus sûr.

Dans cet esprit si tiraillé en sens contraire par les événements, on retrouve toujours en y regardant de près un fonds d'idées emprunté à ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les théories du XVIIIe siècle. Ministre d'un souverain né de la guerre, grandi et perdu par elle, M. de Talleyrand n'aimait pas la guerre; il la réprouvait non-seulement par répugnance philosophique, mais par calcul. La guerre érigée en système ne lui paraissait propre qu'à enfanter perpétuellement la guerre, et sa grande préoccupation fut toujours de faire enfin sortir de la victoire quelque chose qui supprimât la nécessité d'y avoir recours.

Napoléon lui-même lui rend cette justice, qu'il chercha constamment à modérer ses penchants de soldat.

"Il ne cessait, dit-il, de me répéter que je me méprenais sur l'énergie de la nation, qu'elle ne seconderait pas la mienne, que je m'en verrais abandonné... Talleyrand n'a jamais été pour moi éloquent ni persuasif; il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée."

On conçoit que rouler longtemps autour d'une idée de ce genre n'était pas toujours un moyen de plaire à l'empereur. Cependant il ne parut jamais pour une campagne sans emmener, conjointement avec un légion de chirurgiens, Talleyrand, autre chirurgien chargé lui aussi d'arrêter l'effusion du sang.

Après avoir dirigé les négociations de Presbourg et présidé à celles qui précédèrent l'incorporation des deux frères de Napoléon, l'un à Amsterdam, l'autre à Naples, et la formation de la Confédération du Rhin, Talleyrand, décoré du titre de prince de Bénévent, fut bientôt appelé à faire payer à la Prusse son imprudent levée de boucliers. Le traité de Tilsit fut la dernière des négociations de l'Empire à laquelle il apposa sa signature; et, le 8 août de la même année 1807, un décret impérial annonça sa retraite et son remplacement par M. de Champagny; le lendemain un autre décret, pour amortir l'effet produit par le premier, élevait le ministre démissionnaire à la dignité de vice-grand-électeur, la troisième dignité de l'Empire, à laquelle était affecté un traitement de 500,000 francs.—(A continuer.)

—Il résulte des tables de mortalité en Angleterre, une donnée curieuse, savoir: que le soldat combattant sur la tranchée d'une ville assiégée ou sur un champ de bataille en présence du plus brave de ses ennemis, est exposé à moins de chances de mort que l'habitant de certaines villes manufacturières, telles que Manchester, Liverpool, etc. etc. La chance de mort au siège d'Anvers, était comme 1 à 68; au siège de Badajoz, 1 à 54; à la bataille de Waterloo, 1 à 30. Pour l'ouvrier de Liverpool, la chance de mort est comme 1 à 19; pour le tisserand de Manchester, comme 1 à 17; pour le coutelier de Sheffield, comme 1 à 14.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 24 AOUT, 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

La maille anglaise du 4 août est arrivée en ville samedi matin. Le Parlement anglais a été prorogé le 23 juillet, et le soir du même jour, dis sous par Proclamation Royale. L'esprit public est tout occupé des élections générales, qui sont déjà commencées.

Sur 145 élections qui sont connues, 79 appartiennent au parti libéral. Les partisans de M. Peel ou les conservateurs libéraux peuvent en revendiquer 33, et 23 encore appartiennent aux torys ou protectionnistes. On remarquera que la force des torys réside principalement dans les comtés, et que les élections des bourgs sont les seules qui aient lieu avant le mois d'août.

Quelques incidents assez remarquables ont signalé les opérations électorales. A Nottingham, un ministre, sir J. C. Hobhouse, a été renversé par la coalition des torys avec les charbonniers. Nottingham envoie à la chambre des communes M. Walter, un jeune homme, fils de M. Walter propriétaire du *Times*, qui vient de mourir et qui avait été exclu de la chambre pour fait de corruption, comme représentant de la même ville, après une élection orageuse. On lui associe M. Fenrus O'Connor, le plus fougueux démocrate du Royaume-Uni.

A Bath, un homme d'un grand talent, M. Roebuck, a été battu par lord Ashley, le même qui s'était fait, pendant treize ans, le représentant des idées de charité dans les communes. M. Roebuck, auquel on ne peut refuser ni le talent ni le patriotisme, devint à la nature même de son éloquence âpre et incisive un grand nombre d'ennemis. Lord Ashley, au contraire, sans être un talent du même ordre, s'est concilié à peu près tous les partis par la bienveillance de son caractère. La lutte a été une question de personnes avant d'être une question de parti.

Toutefois, les passions religieuses et l'esprit étroit de localité ont contribué au succès de lord Ashley. M. Roebuck n'a pas pu contenir l'amertume dont son âme était remplie, et il a fait ses adieux aux électeurs de Bath dans les mêmes termes que les prophètes d'Israël quand ils secouaient la poussière de leurs souliers sur les villes corrompues et maudites.

Le plus brillant romancier de l'Angleterre, sir E. Lytton Bulwer, a échoué à Lincoln contre le soldat le plus fanatique et le plus ridicule, le colonel Sibthorp. Décidément, et depuis la réforme, les bourgs anglais n'offrent plus d'asile au talent littéraire. En généralisant les droits politiques, et comme par compensation à ce bienfait l'acte de 1832 a un peu abaissé le niveau intellectuel du parlement.

Le triomphe du parti libéral dans la Cité a été complet, quoiqu'il n'ait été bien disputé. Entre sir E. Larpent et M. Masterman, la différence n'était que de quinze voix. Lord John Russell, placé en tête du poll, n'a obtenu qu'un avantage de 43 voix sur le candidat conservateur qui en a réuni le plus grand nombre. Mais c'est la première fois que la représentation de la Cité ne se trouve pas partagée entre les deux opinions opposées, espèce de compromis très fréquent en Angleterre.

Sir Robert Peel, après son élection, a prononcé un magnifique discours qui nous frappe surtout par l'éloge qu'il renferme de Lord John Russell, et par le soin étudié avec lequel sir Robert Peel cherche à établir un parallélisme entre

sa conduite et celle du premier ministre. Il paraît désormais entendu que sir Robert Peel entrera dans le ministère whig quand il lui plaira; mais les hommes politiques en Angleterre ne font pas naitre l'occasion: ils ont la patience de l'attendre.

PROROGATION DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

DISCOURS DE LA REINE.

Le parlement anglais a été prorogé le 23 juillet par la reine en personne, avec le cérémonial accoutumé. Le même jour, la *Gazette de Londres* a publié deux proclamations royales: la première annonçant la prorogation au 21 septembre, et la dissolution du parlement actuel; la seconde invitait tous les pairs d'Ecosse à se réunir le 3 septembre, au palais de Holyrood à Edimbourg, afin de choisir les seize pairs qui doivent représenter l'Ecosse à la chambre des lords dans le prochain parlement.

Voici le discours de la reine Victoria:

"Milords et Messieurs,

"J'éprouve une vive satisfaction à pouvoir vous relever des devoirs d'une session laborieuse et pleine d'anxiété.—Je ne puis prendre congé de vous sans vous exprimer ma reconnaissance pour l'assiduité et le zèle avec lesquels vous vous êtes voués à l'examen des intérêts publics. Votre attention a été principalement dirigée sur les mesures de secours immédiats rendus nécessaires par une grande calamité jusqu'ici sans exemple.

"J'ai donné avec empressement ma sanction à ces lois qui, en autorisant la libre admission des grains, et en offrant des facilités pour l'emploi du sucre dans les brasseries et dans les distilleries, tendent à augmenter la somme des ressources alimentaires et à encourager les relations commerciales.

"Je me réjouis de voir que vous n'avez dans aucun cas proposé de nouvelles restrictions, et que vous n'avez porté aucune atteinte à la liberté du commerce étranger ou national, dans le but d'alléger la détresse publique. Je suis certain que de semblables mesures sont généralement inefficaces, et que souvent elles aggravent les maux pour le soulagement desquels elles sont adoptées.

"J'approuve cordialement les actes de munificence large et libérale à l'aide desquels vous avez adouci les souffrances de nos sujets irlandais; j'ai sanctionné avec le même empressement une loi destinée à pourvoir d'une manière plus sûre au soulagement permanent des indigents en Irlande; j'ai aussi donné ma sanction à divers bills destinés à favoriser l'agriculture, et à développer l'industrie de cette partie du royaume-uni. Mon attention se portera sur des mesures ultérieures de même nature et tendant aux mêmes fins.

"Mes relations avec les puissances étrangères continuent de m'inspirer de la confiance dans le maintien de la paix. J'ai éprouvé une grande satisfaction de voir les mesures prises par moi, de concert avec le roi des Français, la reine d'Espagne et la reine de Portugal, pour la pacification de ce dernier pays, couronnées de succès, et la guerre civile, qui pendant plusieurs mois, a alligé le Portugal, enfin terminée sans offension de sang. J'aimo à espérer que les différends à venir entre les partis politiques en Portugal pourront être réglés sans qu'il soit besoin d'en appeler aux armes.

"Messieurs de la chambre des communes, Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à m'accorder les subsides nécessaires; ils seront affectés au service public avec la sollicitude et l'économie convenables. Je suis heureux de vous informer que, nonobstant le prix élevé des subsistances, les revenus de l'état ont jusqu'à présent été plus productifs que je n'aurais lieu de l'espérer. La demande plus forte des articles de consommation générale a surtout contribué à ce résultat.

"Les recettes provenant des droits sur les sucres ont surtout subi une augmentation considérable par la suppression des droits prohibitifs qui frappaient les sucres étrangers.

"Les diverses allocations que vous avez votées pour répan dre l'instruction dans le royaume ont eu pour effet, je n'en doute pas, de contribuer à améliorer le sens moral et religieux de mon peuple.

"Milords et Messieurs, Je crois devoir vous informer que mon intention est de dissoudre immédiatement le parlement actuel.

"Je me repose avec confiance sur les sentiments de fidélité envers la couronne et d'attachement aux libres institutions du pays dont mon peuple est animé. Je me joins à lui pour supplier Dieu tout puissant qu'il veuille bien, par sa divine bénédiction, changer en abondance la disette dont nous avons été affligés, et réduire le prix des substances alimentaires."

ANGLETERRE.—Dans la séance des communes, du 22 juillet, lord Palmerston, interpellé sur les affaires de Portugal, a répondu qu'on s'occupait à Lisbonne de la formation du nouveau ministère, et que la liberté de la presse allait y être rétablie. Il a ajouté que le gouvernement britannique veillerait à la pleine exécution des engagements pris envers lui par la reine de Portugal.

(1) S'il n'est pas prouvé que les membres du ministère anglais furent personnellement complices des trames ourdies après la rupture du traité d'Amiens contre la vie du premier consul, il est prouvé du moins qu'un des agents de ce ministère, Drake, consul anglais en Bavière, était le trésorier et le directeur de tous les complots. Il est constant, de plus, que ce sont les bâtiments de la marine royale anglaise qui débarquaient sur nos côtes les coadjuteurs.

ESPAGNE.

Madrid, le 23 juillet 1847.

Le parti du progrès a remporté la victoire dans l'élection des membres qui doivent remplacer ceux qui sortent du conseil général de Madrid.

La tranquillité a manqué d'être troublée ces jours-ci à Madrid. Les troupes ont été sous les armes dans leurs casernes. Le capitaine-général, accompagné de ses aides-de-camp, les visitait à chaque moment de la nuit. On croyait à une conspiration réactionnaire contre Serano et son ministère. On dit que le mari de la reine était dans le complot. Il voulait s'installer au palais, d'où devait partir le mouvement. Le ministère résolu de lui en fermer les portes. Il voulait même l'expulser de Madrid. Salamanca, Pastor Diaz et Pacheco allèrent jusqu'à demander, dans le conseil des ministres, qu'il fût mis en prison, en jugement, et condamné à la mort.

L'état des provinces ne donne pas moins d'embarras et d'inquiétude au gouvernement que les affaires de Madrid et du Palais. La capitale de la Catalogne est à la veille d'une explosion. La clôture de plusieurs manufactures deux mille ouvriers sans travail, la crise monétaire, tout concourt à amener un grand événement. Comme le courrier a manqué deux fois de suite, le ministère a cru à un soulèvement, et une partie de l'armée expéditionnaire du Portugal a reçu l'ordre de se rendre, à marches forcées, en Catalogne.

ÉTATS-ROMAINS.—Le 17, la ville de Rome a échappé à une affreuse catastrophe. On devait célébrer le premier anniversaire de l'annexion. Cicéronachia fut informé que des émissaires autrichiens travaillaient l'armée. L'excitation contre la population civile et l'exhortation même à profiter de la circonstance pour infliger une correction énergique, une correction sanglante, aux mutins, aux révolutionnaires, aux ennemis de l'Autriche et des jésuites. Cicéronachia s'empressa de répandre ces bruits, et en quelques heures toute la ville fut avertie. Aussitôt la garde civile prit les armes, les soldats de la fête furent suspendus, et les soldats ayant dénoncé les artisans du trouble dont ils avaient reçu les confidences, les arrestations ont commencé. Le gouverneur-général de la police, monsigneur Grassellini, a été destitué et a reçu l'ordre de quitter aussitôt les États-Romains. Lambroschini est toujours à Civita-Vecchia. C'est lui que l'on regarde comme l'auteur du complot déjoué. Les Autrichiens sont entrés dans Ferrare, au nombre de 1,500 et au lieu de se rendre à la citadelle, ils se sont logés chez les habitants. D'après des lettres de cette ville, en date du 19, ils étaient encore dans la ville, l'arme au bras, les canonniers à leurs pièces, tous dans une attitude si hostile qu'ils provoquaient même les habitants.

Le décret papal qui institue une garde nationale dans les états de l'église, a été accueilli partout avec de grandes démonstrations populaires. A Bologne, la ville a été instantanément illuminée le soir même. Les mêmes transports d'allégresse ont éclaté à Ferrare; par suite, les Autrichiens, effrayés, se sont immédiatement enfermés dans la forteresse. Mais c'est à Rome surtout que les manifestations ont été les plus significatives. A l'instant même où le décret a été publié, toute la ville s'est soudainement pavoisée et illuminée. Le lendemain, le 6 juillet, la population de Rome s'est portée en masse au Quirinal pour témoigner sa vive reconnaissance au pape. Pie IX s'est montré au balcon et a donné sa bénédiction.

Les arrestations des conjurés continuent à Rome. Des papiers très importants ont été saisis. Un pancarte, portant les noms des cardinaux alliés à la conspiration, a été affichée; ce sont : LL. EE. MMrs Lambroschini, Bernetti, Dell'Angelo, Matti, Vancelli, M. M. les comtes Lutolf, ambassadeur d'Autriche, et Ludolf, ambassadeur de Naples; S. A. R. Marie-Louise de Parme, del Carretto. Il paraît que ces noms ont été remarqués et divulgués par les personnes qui ont été arrêtées les conjurés et saisi leurs papiers. On croit généralement que cette liste est exacte.

Le gouverneur de Rome exilé est arrivé à Naples. Le cardinal Ferretti lui signifiait en ces termes l'ordre de son exil: "Il est accordé à l'abbé Grassellini deux heures de temps pour quitter le territoire des états de l'église."

Un célèbre espion Minardi, a été arrêté avant-hier. Plus de 10,000 hommes le traquaient de maison en maison depuis six heures du soir jusqu'à minuit. L'effervescence était telle que le père Ventura a dû accourir et haranguer le peuple. Le célèbre prédicateur a été reconduit chez lui avec des flambeaux par la population, aux cris de Vive le cardinal! Ventura!

Voici pour la première fois un cardinal résorvé in pello par le pape et par le peuple. La noblesse romaine, voulant témoigner au célèbre patriote Cicéronachia sa gratitude pour les services qu'il a rendus à la population de Rome, lui envoya une tabatière en or de la valeur de 1,000 francs environ. De plus, un grand banquet a été offert au cercle des nobles à cet enfant du peuple, qui s'est montré si intelligent, si brave, si dévoué dans bien des circonstances critiques.

Le nouveau gouverneur de Rome, l'avocat Morandi, a publié une proclamation très remarquable adressée au peuple romain et qui a produit le meilleur effet.

Depuis le commencement de l'été, les suicides se multiplient d'une manière effrayante, non seulement à Paris, mais dans les communes environnantes. Dans l'espace d'un mois et demi, la commune des Batignolles, à elle seule, a été le théâtre de dix suicides.

FRANCFORT.—On écrit de Francfort-sur-le-Mein: "Les séances de notre corps législatif tiendra pendant sa prochaine session, qui s'ouvrira dans le courant de l'automne, seront entièrement publiques. Une commission nommée par le sénat s'occupe en ce moment à élaborer un projet de loi ayant pour objet d'introduire dans les tribunaux la procédure orale et la publicité des débats."

L'adresse qui doit être remise au lord-lieutenant d'Irlande par la corporation de Dublin, et qui a été amendée par le conseil de la ville, renferme ce passage significatif: "Sans la révocation de l'Union, l'Irlande ne sera jamais heureuse." Voilà la première adresse au lord-lieutenant contenant une allusion à la question du rappel.

PORTUGAL.—Le comte Das Antas, le vicomte San da Bandeira et les autres chefs de l'insurrection sont retournés à Lisbonne, où un Te Deum a été chanté. Les finances du gouvernement sont toujours dans le plus grand désarroi. Le correspondant du Times estime à plus de 70,000,000 fr. le dommage causé par l'insurrection. On parle de la formation prochaine du ministère qui comprendra, dit-on, le comte de Lavradio et M. Fonseca Maigallias, deux hommes modérés, capables et jouissant d'une considération générale. Le général Concha n'a pas encore pris le commandement de son armée.

Les apparences de la récolte en Angleterre sont magnifiques. Les nouvelles d'Irlande annoncent que là aussi on compte sur une moisson abondante. Les élections irlandaises sont commencées. On pense qu'un membre conservateur représentera Dublin et que M. Smith O'Brien ne sera pas élu à Limerick.

En France les chambres ont terminé leurs débats le 24 juillet, mais la transaction des affaires de routine de la session occupera la chambre des Pairs jusqu'au 11 août. On dit que le maréchal Soult abandonne le ministère de la guerre et sera remplacé par le maréchal Bugeaud.

Sir Robert Peel, élu pour Tamworth, dit-on confidentiellement, va former une coalition avec lord John Russell, qui serait fait pair du Royaume et conduirait les affaires du gouvernement dans la chambre des lords, tandis que sir Robert Peel serait le leader dans la chambre des communes. Cette rumeur est presque confirmée par la nomination de comte de Dalhousie, au gouvernement général de l'Inde. Lord Dalhousie était autrefois un des collègues de sir Robert Peel.

L'Atlas Journal de Londres parlant du bruit relatif au mariage du duc de Wellington avec Mlle. Burdett Coutts, dit: "Il n'y a plus aucun doute que les arrangements préliminaires sont complétés."

Le procès des Polonais, dans le royaume de Gallicie est terminé, et les jugements des tribunaux ont été confirmés par les tribunaux supérieurs et expédiés pour être mis à exécution. Deux cents accusés ont été condamnés à la peine de mort et trois à la peine de prison. Il est probable qu'en ce moment les jugements ont reçu leur exécution à Lemberg.

Les événements marchent avec une rapidité effrayante dans la république Helvétique; d'après une lettre qu'un de nos amis vient de recevoir de Lucerne, le premier coup de canon de la guerre civile ne tardera pas à retentir sur les rives du lac des Waldstadt. Protégés par les puissances étrangères et par l'admirable position de leurs montagnes, forts de leurs premiers succès et parfaitement organisés, les sept cantons ligués attendent avec impatience le commencement de la lutte, qui s'annonce devoir être terrible.

Ce ne sont pas seulement les hommes qui y prendront part; les femmes elles-mêmes et des enfants joueront leur rôle dans ce drame sanglant.

Je n'ai partout vu, nous mande notre ami, que des préparatifs de guerre; les canons, mis en batterie, n'attendent que le signal de faire feu. A chaque instant il arrive du dehors de la poudre, des fusils, des armes de toute espèce; des prêtres, la croix à la main, encourageant la résistance, que des officiers expérimentés organisent nuit et jour. Ceux qui mourront, disent-ils, pour la défense de leur religion, iront directement au ciel recevoir la palme du martyre. Partout la population est fanatisée. J'ai vu trois bataillons de femmes, au nombre de 250 chacun, manœuvrer comme de véritables troupes et faire le coup de carabine avec beaucoup d'adresse et de sang-froid. Elles ont leurs aumôniers, leurs drapeaux, leurs tambours, leur signal de ralliement. Commandées par des officiers mâles qui ont servi, elles ont juré sur la croix de vaincre ou de mourir; elles tiendront parole, soyez-en sûr.

Ainsi que vous le savez, c'est un protestant qui possède le commandement en chef de Sonderbund, le général Salis-Saglia. D'une activité incroyable, d'un courage à toute épreuve et d'une expérience sans égale à l'endroit des choses militaires, il paraît assuré du succès, à ce point qu'il déplore comme un malheur si les menaces de l'intervention se réalisent."

RUSSIE.—La ville de Kasan a été le théâtre d'un nouvel incendie le 22 juin; 165 maisons sont devenues la proie des flammes.

NANTES.—Dernièrement, à la raffinerie de M. Masson, près de Nantes, douze ouvriers ont été frappés d'asphyxie par l'intensité de la chaleur. L'un d'eux, père de famille, a succombé, et l'on craint que cette perte ne soit pas la seule à déplorer.

Depuis que M. Teste a été transféré à la Conciergerie, sa santé s'est gravement altérée, et il paraît que son état inspire d'assez vives inquiétudes.

GRÈCE.—La tentative d'insurrection du général Grivas dans l'Acarnanie a été réprimée. Cerné par les troupes du gouvernement, il a été obligé de se réfugier avec tout son monde à Sainte-Maure, une des îles ioniennes. Le Moniteur grec, en rendant compte de ces faits, insinue que Grivas doit avoir compté sur un secours étranger, celui de l'Angleterre.

ITALIE.—Les fonds romains ont baissé à la Bourse et l'on y faisait circuler le bruit que des nouvelles télégraphiques annonçaient de nouveaux troubles. Nous n'ajoutons que peu de foi à ces bruits. Les lettres du 22 arrivées par la voie ordinaire disent formellement qu'à la suite de la notification du pro-gouverneur de Rome en date du 20 et de celle du nouveau secrétaire d'Etat, cardinal Feretti, en date du 21, le calme s'était complètement rétabli, que les troupes et la population vivaient dans la meilleure intelligence. Quelle pourrait donc être la cause de troubles ultérieurs? Nous n'en soupçonnons qu'une et la voici: on assure que le cardinal Feretti a non seulement passé à l'ambassadeur d'Autriche une note très énergique contre l'envoi de deux bataillons autrichiens à Ferrare, mais qu'il a saisi cette occasion de renouveler la protestation faite en 1816 par Pie VII contre l'article du traité de Vienne qui accorde à l'Autriche la faculté de tenir garnison dans les forteresses de Ferrare et de Comacchio. L'Autriche aurait-elle voulu en suscitant des troubles motiver les précautions militaires qu'elle prend contre l'esprit de sage liberté dont se montrent animées les populations italiennes? Il y a ici une possibilité, une probabilité même qu'on ne peut se dissimuler.

Mais un secours inattendu arrive au pape. Le cabinet anglais, à qui les lois interdisent, sous peine de mort, d'entretenir des relations officielles et directes avec le saint-siège, appelle hautement et directement l'abolition de cette loi législative si barbarement intolérante. Le premier ministre s'est expliqué à ce sujet d'une manière fort explicite dans les communes, et aujourd'hui même le Chronicle, organe semi-officiel du forcing-office, publie, à propos de l'élection de M. Lionel de Rothschild, un article apologétique de Pie IX. Cet article mérite une sérieuse attention. Personne au monde n'ignore que les Anglais se décident toujours par des intérêts, jamais par principes. On ne saurait donc s'attendre à voir la Grande-Bretagne prendre parti en Italie contre l'Autriche; ce serait faire les affaires du principe français. Toutefois, depuis la mort d'O'Connell, le clergé d'Irlande devenant menaçant, et la question du rappel devant être portée au parlement dans la prochaine session, le gouvernement anglais éprouve un besoin trop évident de se concilier le saint-siège pour ne pas faire quelque chose en faveur des réformistes entrepris par le pape. Ce ne sera certainement pas un appui armé, un appui direct, mais ce sera un appui moral que Pie IX trouvera dans l'Angleterre. Le succès pour les Italiens est donc une simple question de modération.

GUADALOUPE.—L'ouverture de la session du conseil colonial de la Guadeloupe a eu lieu dernièrement. Le discours prononcé à cette occasion, par le général Ambert, son président, est un véritable événement. Aussi a-t-il été accueilli par les cris d'enthousiasme du conseil, dont il deviendra dorénavant le programme. Liberté, organisation du travail, initiative de l'affranchissement par les colons eux-mêmes, tel est le résumé du discours plein d'élevation, d'énergie et de noblesse, que vient de prononcer le général Ambert. La manifestation du général Ambert contient toute une révolution sociale pour les colonies. Si les colonies ont l'intelligence de l'accomplir promptement, elles donneront une belle leçon à ces nations européennes qui ne se sont montrées jusqu'ici libérales, envers leurs masses prolétaires, que de paroles et de haïtons. Le général Ambert a 80 ans; il était l'ami de Hoche et son second dans la guerre de la Vendée.

PARME.—Les troubles récents qui ont éclaté à Parme, ont dû leur cause à un article du gouvernement, qui prohibait l'introduction dans le duché de tous les journaux étrangers. Plus de 80 personnes, au nombre desquelles se trouvaient six ecclésiastiques, ont été blessées par la soldatesque. Une jeune fille de dix ans, qui portait son petit frère, a reçu, en fuyant, un coup de baïonnette dans l'épaule. Une autre petite fille encore plus jeune, qui passait avec son père, a reçu un coup de sabre sur la tête, et si son père ne l'avait jetée à terre, elle aurait eu le crâne brisé. Deux présidents ont reçu des coups de sabre. M. Bagasta a été cloué littéralement contre un mur à coups de baïonnettes. Le fils du magistrat Godi a été assailli, en rentrant paisiblement chez lui à coups de baïonnettes, par des soldats qui l'ont laissé étendu dans la rue comme mort. Ces massacres qui rappellent les scènes de carnage de Cracovie et de la rue Transmain montent que l'Autriche ne se propose rien moins que d'appliquer à ces provinces italiennes l'odieuse système qui lui a si bien réussi en Gallicie.

RÉMINIAC.—Un événement bien triste vient d'avoir lieu dans cette commune. Le recteur venait de tenir l'union de deux jeunes gens. A peine le jeune marié était-il sorti du bourg qu'il s'est écrié: "Que je suis malade!" et il est tombé presque en même temps. Il était mort.

RUSSIE.—L'empereur de Russie est attendu à Odessa dans le courant de septembre pour se rendre au camp de manœuvres, qui sera établi entre Odessa et Kherzen. On porte à plus de 120,000 hommes le nombre des troupes qui y seront concentrées.

INDO-CHINE.—Nous recevons des nouvelles de Canton jusqu'au 23 et de Hong-Kong jusqu'au 25 mai. Aucune affaire ne se faisait à Canton; les capitains se resserraient. Ki-Yng a été menacé par des rassemblements de mécontents de voir sa maison brûlée s'il cé-

lait le terrain demandé par les Anglais. M. Pope, envoyé pour inspecter ce terrain, a été obligé d'y renoncer: les environs des factoreries n'ont jamais été moins sûrs.

On s'attend à une nouvelle expédition contre Canton, et on pense qu'elle sera plus sanglante que la première.

Le Pluto est stationné à la hauteur des factoreries, et le Scout a reçu l'ordre de s'approcher aussi près que possible de Canton.

Les nouvelles de l'Inde vont jusqu'au 19 juin. Le colonel Lawrence devait visiter Cachemire avec le Goulab-Singh, qui a exprimé le désir d'en faire sa résidence.

Dost-Mohammed est de retour dans sa capitale. Son différend avec le chef de Ghilzie est terminé. Il a autorisé son frère Mohammed-Khan à rentrer à Peshawer, dont il était anciennement le chef.

CONSERVATION DES BLÉS COUPÉS.—Le procédé suivant, généralement pratiqué en Normandie et dans quelques autres lieux, empêche très-bien les blés coupés de germer dans les champs, par les temps pluvieux. A mesure que le blé est coupé, prendre, en plusieurs brassées, une quantité de tiges équivalente à cinq ou six gerbes du poids de quinze kilogrammes environ, les mettre debout en forme de faisceau qu'avec quelques brins de paille on liera au-dessous des épis; ouvrir ensuite ce faisceau par le bas, tant pour lui donner du pied que pour faciliter, à l'intérieur, la circulation de l'air; enfin, le couvrir d'un chapeau formé d'une brassée de tiges liées le plus bas possible, qu'on appliquera les épis renversés vers la terre, sur le faisceau après l'avoir ouvert.

La pluie glissera le long des tiges sans pénétrer dans le faisceau, alors même qu'elle se prolongerait deux ou trois semaines; l'intérieur du faisceau restant intact, on pourra profiter des premiers beaux jours pour mettre en gerbe, sans autres dommages qu'une légère altération de la paille, à la circonférence des faisceaux (nommés aussi vilottes ou mayettes). Il a été reconnu 1° que le blé mis en vilottes profite plus après avoir été coupé que le blé reste en javelle; 2° que sa couleur plus jaune lui fait donner la préférence dans les marchés, et obtient un prix plus élevé de 2 francs au moins par sac de 200 kilogrammes.

L'administration a décidé l'établissement de médecins sanitaires français, dans un certain nombre de villes d'Orient. Cette mesure, qui a été prise d'après l'avis de l'Académie de Médecine, comme un des moyens les plus propres à combattre l'invasion de la peste en Europe, a été généralement bien accueillie par les gouvernements des différents États orientaux.

—On écrit de Saint-Petersbourg:

L'archevêque de Nijni-Novogorod vient de découvrir dans l'un des souterrains du couvent de Petcheroff environ deux mille diplômes du seizième et du dix-septième siècle, qui tous sont d'une haute importance historique, et dont beaucoup concernent le règne de Pierre-le-Grand.

M. le comte d'Onwaroff, ministre de l'instruction publique, a envoyé deux membres du conseil de son département à Nijni-Novogorod pour examiner ces documents et en dresser une liste.

—On lit dans le Courrier de Marseille:

L'arrangement des affaires de M. Forlin-Janson vient de recevoir la solution que nous appelions de tous nos vœux. Son superbe établissement demeure intact. Une société en commandite dont il est le chef a été constituée par acte de Me Jean, notaire, en date du 10 juillet. Elle continue l'œuvre de M. Forlin-Janson, et se substitue à ses engagements. Dans la liste des commanditaires figurent les noms les plus honorables. Les paiements ont repris dès hier."

Aux aventures conjugales que les journaux rapportent, et qui sont peu propres à diminuer le nombre des célibataires, le Rhône veut en opposer une d'une nature qui lui semble plus encourageante. Elle lui a, dit-il, été racontée par des personnes dont il croit la véracité hors de soupçon. Nous laissons parler le journal lyonnais:

"C'était, il y a environ huit ans, au retour de la messe nuptiale célébrée dans l'une des principales églises de Lyon, où deux tendres époux venaient de voir bénir une union longtemps et ardemment désirée. Toute la noce étant réunie dans le salon, en attendant le dîner; toute la noce, excepte le plus essentiel de ceux qui en faisaient partie, le nouvel époux. On cherche, on s'informe: il avait disparu sans rien dire, sans que personne pût se rendre compte de cette disparition. L'événement fit quelque bruit dans le monde; bien que la famille de la jeune femme eût pris ses précautions pour éviter tout retentissement, on se rappelle peut-être en avoir entendu parler.

"Quoi qu'il en soit, la jeune délaissée s'était retirée à la campagne, à peu de distance de notre ville, dans le département de l'Isère, cherchant à faire oublier son infortune et à l'oublier elle-même. Huit ans se sont écoulés ainsi, sans que le fugitif eût donné la moindre nouvelle de sa personne. Depuis 1839 enfin, on n'en avait plus entendu parler, quand dernièrement un personnage, inconnu des gens de la maison, se présente chez l'épouse abandonnée. Mais qu'elle n'est pas la surprise de la dame en reconnaissant son volage époux qui venait achever de se marier après huit ans de réflexions!

"Il paraît que pauvre et obscur à l'époque de son mariage, et voulant procurer à sa femme un sort brillant et digne d'elle, il s'était sauvé sans mot dire à la porte de l'église, et était passé au Brésil, où quelques années lui ont suffi, dit-on, pour réaliser une fortune, et d'où il est enfin revenu pour la déposer sur les pieds de sa femme, ainsi que son cœur resté pur et fidèle. C'est là, du moins, l'excuse qu'il a fait valoir pour obtenir son pardon. On nous assure que le cœur de

la dame était resté fidèle aussi, et que la noce interrompue a été reprise, et menée à bonne fin, cette fois sans accident."

Les restes de M. O'Connell sont arrivés à Londres dimanche soir, accompagnés de deux fils du défunt et du Révérend Dr. Miley. Ils sont partis jeudi matin pour Liverpool où ils doivent s'embarquer, immédiatement pour Dublin.

Le Telegraph and Courier de Bombay annonce que des arrangements ont été pris avec la Compagnie Orientale et Péninsulaire pour qu'à partir du mois prochain une ligne de bateaux à vapeur fasse le service mensuel de la maille directement entre la Chine et Bombay. Cette mesure amènera la suppression de la ligne qui faisait le service de Bombay à la Pointe de Galles; mais en économisant la dépense, on augmentera forcément la durée de la traversée ordinaire de la maille qui, au lieu de se rendre en droite ligne de Ceylan à Aden par les steamers de Calcutta, fera un angle droit de deux cents lieues de côté. Les steamers de Chine pourraient, il est vrai, débarquer la maille pour l'Europe en passant par la Pointe de Galles, et continuer leur voyage sans attendre le correspondant des grands paquebots de Bengale; mais alors il deviendrait inévitable pour la maille venant d'Europe d'attendre à Ceylan leur retour de Bombay, et le retard ne se ferait pas moins sentir. Cette question intéresse trop le commerce pour que nous négligions de l'éclaircir quand nous aurons de plus amples renseignements. Tout ce que nous savons pour le moment c'est que le premier voyage doit être effectué au commencement d'août par le bateau à vapeur nouvellement construit le Pottinger, dont on dit trop de merveilles pour qu'il n'y ait pas un peu de partialité en faveur de la Compagnie Péninsulaire.

LE CATHOLICISME EN FRANCE.—Il existe en France 39,052 églises succursales, régies par des desservants; parmi ces derniers, 975 sont âgés de plus de 70 ans, et reçoivent un traitement de 1,000 francs; un traitement de 900 francs est attribué à 1,100 desservants, âgés de 60 à 70 ans. Sur les 26,977 autres succursales, donnant droit à un traitement de 800 francs, on en compte 6,634 desservies par des prêtres âgés de plus de 50 ans. Le rapport de M. Bignon sur le Budget de 1848 comprend une somme de 800,000 fr. destinée à augmenter de 100 fr. les traitements des prêtres desservants âgés de plus de 50 ans, et il déplore que l'état de nos finances ne permette pas de pouvoir donner à tous ces hommes si modestes et si utiles une position plus digne et mieux rémunérée.

Un défi porté aux canotiers parisiens par un Anglais, propriétaire d'un gig flozeux dans les régates de Londres, avait été relevé par le yole parisienne l'Atlante. Cette course, qui devait présenter le spectacle inusité d'une lutte entre les watermen de la Tamise et les canotiers de la Seine, avait réuni une foule considérable. On parait dix contre un pour l'Anglais. En effet le gig anglais, bien que ne bordant que quatre avirons, monté par des hommes habitués à couvrir les régates, paraissait devoir obtenir facilement raison des huit avirons de l'Atlante. On raconte que tout récemment il avait gagné à Londres une course de 25,000 francs. L'Atlante n'avait à opposer à une aussi brillante renommée que quelques obscurs succès sur ses rivales de la Seine. Contre toutes les prévisions, le gig anglais fut battu par la yole parisienne, qui n'obtint toutefois que l'avantage d'une seconde.

Les journaux ministériels de Londres publient un tableau des candidats qui se présentent pour les élections de l'Angleterre proprement dite, et ils les classent de la manière suivante:

Table with 2 columns: Party and Number of Candidates. Includes Libéraux ou ministériels (304), Partisans de sir R. Peel (92), Conservateurs (222).

Les candidats pour l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles ne sont pas compris dans ce tableau.

Le Moniteur Algérien du 10 juillet donne les renseignements suivants sur la situation respective d'Abderhaman et d'Ab-el-Kader, et sur la politique suivie par l'émir depuis son dernier coup de main contre les troupes de l'Empereur.

Des renseignements plus circonstanciés reçus du Maroc, sans démentir les nouvelles que nous avons données, permettent de les envisager sous un jour moins défavorable.

Il semble que Muley-Abderhaman soit bien décidé cette fois à venger son injure! Les troupes réunies sous le commandement de Muley-Mohammed, son fils, marchent contre l'émir, et ce dernier paraît fort inquiet. Aucune tribu ne l'a proclamé sultan; aucune, même dans le Rif, ne semble disposée à secourir le joug fort léger du vieil Empereur, pour s'imposer, à travers les dangers d'une révolution, celui de l'émir auquel est visiblement attaché d'ailleurs tout le poids d'une lutte éternelle contre nous.

Dans cette position, Ab-el-Kader s'efforce de calmer Abderhaman par des actes de respect fort significatifs; il se défend d'aucune intention hostile envers lui, et rejette son attaque du camp d'El-Hamer sur la provocation et les menaces qui lui en étoient venues. Si ces excuses ne sont point admises, tout porte à croire en ce moment que l'avantage restera au pouvoir légitime. De cette manière, les événements qui nous auraient occasionné d'abord une vive inquiétude l'amèneraient précisément la solution la plus satisfaisante et la moins attendue.

Un événement déplorable annoncé au gouvernement par une dépêche du préfet maritime de Rochefort, vient d'arriver dans cette ville. Le 21 juillet, à onze heures quarante minutes du matin, une explosion a détruit les bâtiments de l'atelier et du magasin des artifices placés à

l'extrémité de l'arsenal, dont un canal les sépare. D'après les listes remises au préfet, il devait se trouver dans l'atelier au moment de l'explosion :

Un maître artificier entretenu, cinq ouvriers civils, treize canonniers de marine, un soldat de la 3e compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine et un distributeur, un écrivain d'atelier. Total, vingt-deux personnes.

Deux des canonniers, un des ouvriers civils, l'ouvrier d'artillerie, le distributeur et l'écrivain d'atelier, ont tous six personnes ont été épargnées. Treize cadavres ont été transportés à l'hôpital, ainsi que trois blessés dont un est mort une heure après.

L'incendie qui s'était manifesté à la suite de l'explosion était éteint à trois heures. Les pertes matérielles ont été circonscrites dans l'enceinte de l'atelier et du magasin des artifices.

—Les relevés faits en 1845 et 1844 avaient porté le nombre des jésuites au chiffre de 4,058, qui étaient divisés comme suit dans ce qu'ils nomment leurs provinces :

Rome en avait 702 ; la Sicile, 267 ; Turin, 428 ; l'Espagne, 320 ; Paris, 420 ; Lyon, 446 ; la Belgique, 424 ; l'Angleterre, 164 ; l'Autriche, 310 ; la Haute-Allemagne (Suisse), 373 ; l'Irlande, 73 ; Maryland, 116 ; Missouri, 115.

Pendant les trois années de 1842, 1843, et 1844 le personnel de l'ordre s'était augmenté de 684 individus ; en 1845, il s'augmenta de 194 membres. L'état approximatif de l'ordre présente actuellement un total d'environ 4,400 jésuites, et une augmentation annuelle de 214 individus. Ils sont donc beaucoup plus nombreux maintenant qu'au temps de la suppression de l'ordre.

TRIOMPHES DE LA RÉFORME.

Nous saluons avec joie les triomphes du parti libéral dans la Nouvelle-Ecosse. Dans cette colonie comme en Canada les membres du cabinet ont persisté à demeurer au pouvoir contre la volonté du pays, exprimée par l'opinion publique et par les chambres. Les dernières élections donnent gain de cause à l'opposition parlementaire et lui assurent une immense majorité dans l'Assemblée.

Le Nova Scotian journal d'Halifax, dans son numéro du 10 août annonce ces brillantes victoires dans les termes suivants :

« Les faits que cette feuille portera dans l'intérieur rejoindront le cœur des amis de la liberté du Cap Sable au Cap du Nord ; en vérité et l'heureuse nouvelle se répandra d'une province à l'autre jusqu'à ce que toute l'Amérique septentrionale renvoie le cri de : Voilà qui est bien, capitale de la Nouvelle-Ecosse ! La cause de lord Falkland et son conseil versus Howe et McNab a été depuis quatre ans devant les électeurs de la ville et du pays. Les plaidoyers ont été longs et volumineux. Le verdict a été donné jeudi. Falkland et ses associés ont été déclarés coupables ; le premier s'en est allé pour éviter la condamnation, ceux-ci sont condamnés aux dépens. Enfin les torques, pour parler sans figure ont été battus complètement malgré leurs menaces, leurs vanteries, leur corruption, leurs fourberies, leurs auberges, leurs pipes, leurs boisons, leurs argents payés et leurs forts-à-bras armés. »

Bravo, Réformistes de la Nouvelle-Ecosse, c'est un noble exemple que vous venez de donner aux Réformistes de l'Amérique septentrionale ; un exemple qui sera suivi partout et surtout dans les deux Canadas. Le parti libéral Canadien répondra à l'appel ; lui qui a toujours été à la tête de tous les mouvements tendant à affermir les libertés coloniales, dans un temps comme le présent, où il s'agit par une dernière victoire de les consolider, il ne saurait demeurer apathique et indifférent.

Les journaux de Québec sont maintenant occupés à appeler l'attention du gouvernement sur l'état des malades à la Grosse-Isle, et sur ce qui doit être fait pour eux à l'approche de l'hiver. Ce sujet est de la plus grande importance. Le Canadien conseille et suggère l'érection, dans la campagne, à proximité de la Grosse-Isle, sur la terre ferme et tandis qu'il fait beau temps, de bâtiments, qui pourraient servir dès à présent et à l'avenir d'hôpitaux et de quarantaine et où rien ne s'opposerait à un agrandissement quelconque en cas de besoin.

Nous nous joignons à notre confrère pour signaler au gouvernement la nécessité de pourvoir de bonne heure au sort des malades qui restent à la Grosse-Isle à la clôture de la navigation. Il ne doit pas tarder à prendre des mesures à ce sujet.

L'honorable M. LaFontaine, après un séjour de quelques semaines à Newport R. I. dans le but d'améliorer sa santé est arrivé en ville samedi dernier.

Parmi les voyageurs distingués qui ont visité Montréal ces jours-ci, s'est trouvé M. Gaillardet, l'habile et savant rédacteur du Courrier des Etats-Unis. M. Gaillardet arrivait d'une visite à la chute de Niagara.

Nous regrettons qu'une absence momentanée de la ville nous ait privé de faire la connaissance de notre confrère du Courrier ; nous le regrettons d'autant plus que nous aurions voulu saluer en lui, notre maître à tous, le plus valeureux champion de la race française en Amérique et le premier de ses écrivains et publicistes.

Le Globe de Toronto a commencé à donner à ses lecteurs une galerie de portraits de nos représentants.

Ces appréciations sont bien écrites, mais malheureusement notre confrère qui ne connaît la plus grande partie de nos membres qu'imparfaitement, devra manquer de matériaux nécessaires à son œuvre et ne pourra rendre pleine justice aux hommes qu'il veut peindre.

THÉÂTRE ROYAL.— Les Petites Danseuses Viennoises continuent à faire salle comble. Après de longues sollicitations M. Weiss a consenti à prolonger son séjour dans la capitale, lundi, mardi et mercredi, afin de permettre aux nombreuses personnes, qui n'avaient pu se procurer des billets, l'occasion d'admirer la charmante petite troupe dansante.

Hier soir nous avons eu pour la première fois le Pas Rocco, parfaite imitation des danses de la cour de Louis XIV et le Pot Pourri qui est un composé de danses nationales de différents peuples, bien amusant et curieux à voir.

Ces danses seront répétées avec d'autres ce soir et demain qui sera le dernier soir des Danseuses Viennoises.

Nous avons vu avec douleur le coup qui a frappé M. de Skerrett samedi soir ; M. Pardey, soulevait une chaise dans une pièce, sans savoir que M. de S., était si près de lui ; la chaise frappa cette dernière à la tête et lui fit perdre connaissance. Heureusement que la blessure ne fut pas aussi grave qu'elle parut d'abord. M. de Skerrett, nous dit-on, se rétablit promptement et sera bientôt capable de reprendre la place distinguée qu'elle occupe dans notre corps dramatique.

La vive sensation qui se répandit dans le théâtre, lors de l'accident samedi soir, doit prouver au Directeur et à sa Dame l'intérêt qu'ont pour eux les habitants de Montréal et l'estime dont ils jouissent.

Nous annonçons avec plaisir aux amateurs de la bonne musique qu'après le départ des Danseuses Viennoises, M. et Mlle Sugin, si avantageusement déjà connus ici, vont nous donner les plus beaux Opéras de l'époque. Ils seront accompagnés de chanteurs et de musiciens distingués. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 14 au 24 août.

Hommes, 30—Femmes, 24—Enfants, 89—113. Desquels étaient émigrants. 34

25 enfants et adultes, 34 De la Cité, 109

MALADIES.

Typhus..... 8 Autres fièvres..... 28 Dysenterie..... 17 Dentition..... 19 Inflammation..... 1 Mort-né..... 1 Convulsions..... 4 Consommation..... 8 Marasme..... 6 Accident..... 2 Mort subite..... 1 Maladie de poitrine..... 8 Apoplexie..... 4 Débilité..... 2 Idropisie..... 1 Néphrétique..... 1 Delirium Tremens..... 1 Maladie inconnue..... 7

Total..... 109

AGES.—au-dessous de 1 an, 26 ; 1 à 2, 18 ; 2 à 5, 6 ; 5 à 10, 6 ; 10 à 20, 9 ; 20 à 30, 8 ; 30 à 40, 15 ; 40 à 50, 6 ; 50 à 60, 11 ; 60 à 70, 1 ; 70 à 80, 1 ; 80 à 90, 1 ; pas connu 1.

—Total 109.

De quelle nation : Irlandais 47 ; Canadien-français 46 ; Anglais 33 ; Ecossois 12 ; Allemand 1.—Total 109.

T. WILEY, chef de police. Montréal, 21 août, 1847.

HOPITAL DE LA POINTE ST. CHARLES. Lundi, 23 août 1847.

Malades: Hommes.....643 Femmes.....441 Enfants.....220

Total.....1304

Morts durant les 24 heures: Hommes.....13 Femmes.....12 Enfants.....2

Total.....27

Emigration de Liverpool.—Le Liverpool Mail nous apprend que depuis le 1er janvier au 30 juin 1847, 431 vaisseaux ont quitté cette ville, portant 88,952 émigrants pour les Etats-Unis et le Canada.

Comme les enfants au-dessous de 12 mois ne sont pas comptés et que ceux au-dessous de 12 ans ne sont comptés que 2 pour un, on peut dire que plus de 100,000 personnes ont émigré de Liverpool seul, dans les derniers 6 mois !

Statistique de New-York.—Il y a dans cette grande ville 375 rues et avenues, 33 banques, 100 compagnies d'assurances, 50 revues et périodiques, 98 journaux, 110 écoles, 116 associations littéraires ou bienveillantes, 41 conseils, 227 églises dont 41 protestantes évangéliques, 33 presbytériennes, 31 méthodistes, 26 baptistes, 17 catholiques, &c. &c.

TERRIBLE NAUFRAGE.—CENT SOIXANTE DOUZE PERSONNES NOYÉES.—Une dépêche télégraphique reçue en cette ville, datée de Boston, du 16 d'août, dit que le vaisseau Shamunga, capt. Paten, parti de Liverpool pour Boston, vint en contact, le matin du 19, avec la barque suédoise, l'Iduna, capt. Moberg ; cette dernière venant de Hambourg à New-York avec 206 passagers à bord. Trente minutes après la collision la barque coula à fond, engloutissant avec elle 172 personnes. Le capt. Paten de la Shamunga, immédiatement après la collision, envoya les bateaux de son navire pour sauver les passagers de l'Iduna, mais ils ne purent en sauver que 34. Parmi ceux qui périrent était le capt. Moberg, de l'Iduna. Il n'y avait que 12

passagers parmi les personnes sauvées, on pense que la plus grande partie de l'équipage de l'Iduna fut sauvée.

La Gazette Officielle du samedi annonce que la première assemblée de la faculté médicale, incorporée par un acte de la dernière session du parlement provincial, doit se tenir au palais de justice de Montréal, le 15 septembre. Le Dr. Arnoldi, sénr. a été nommé, par le gouverneur général, premier président de cette faculté.

Dernières nouvelles de l'Orégon.—On vient de recevoir à Newchê de Montréal une lettre de M. Brouillet, prêtre missionnaire qui accompagne Mgr. Blanchet. La lettre est datée "Fourche Nord de la Platte, 4 juillet 1847." Au moment où M. Brouillet écrit, la caravane se trouve à 80 milles au-delà du Fort Laramie et à 730 milles des habitations ! Mgr. de Walla-Walla avait été indisposé, mais se trouvait beaucoup mieux. En somme le voyage avait été heureux, mais le temps bien chaud.—Mélange.

Télégraphe électrique.—Les poteaux du télégraphe qui doit mettre Québec en communication avec Montréal, Kingston, Toronto, Buffalo, Albany et New-York se plaçaient hier dans St. Roch. Les fils seront tendus jusqu'ici dans bien peu de jours. La compagnie de Québec fait ériger ses poteaux en toute hâte sur le chemin de la Pointe-Levi à Rimouski et Métis pour y rencontrer ceux qui doivent être érigés par les compagnies de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.—Canadien.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Une lettre de Tampico en date du 5 août reçue à la Nouvelle-Orléans, annonçait le départ du général Scott de Puebla et le mouvement de son corps d'armée vers la capitale.

Le général Scott avant de partir avait publié un manifeste, adressé au peuple Mexicain.

La plus grande agitation régnait à Mexico. Les uns parlaient de faire une résistance désespérée, les autres de se rendre.

Correspondances.

P. W. écr., Percé-Gaspé, reçue remise, 1847 ; G. E. P. écr., Rivière-du-Loup, do. ; R. D. écr. St. Pascal, reçue do., 1847 ; M. B., Lansingburgh, N. Y., votre lettre est parvenue. Il sera fait comme vous désirez, mais envoyez le montant ; D. R. écr. Bytown, vos instructions seront suivies ; A. M. écr. St. Eustache, reçue année 1847 ; M. de B. L. Plattsburgh, N. Y. do.

MARCHÉS DE LIVERPOOL.

Liverpool, 4 août.

HLE, par 70 lbs. Canadien rouge 8 0 8 6 Do. blanc, 8 2 9 0 Etats-Unis rouge 8 6 9 0 Do. blanc 9 0 9 6

FLEUR par baril, 196 lbs. Douce du Canada, 25 6 27 6 Do. Etats-Unis, 26 0 28 0 Sure do. 23 0 25 0

Naissances.

A Québec, le 15, la dame de J. B. Fréchet, écuier, marchand, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville le 19, par le révé. M. Fletcher, Robert Farley, écuier, de Bytown, à Mlle. Sarah Kirk. A Halifax, par le révé. M. De Wolf, le 10, M. J. A. Mathewson de Montréal, à Amelia, fille de Martin G. Black, écuier.

Décès.

A St. Denis, le 18 du courant, âgé de 23 ans, Mlle. Marguerite Anne Chamard, fille aînée du major Olivier Chamard. Ceux qui ont été témoins de ses charmes, de son esprit et de ses vertus, ont des pleurs pour elle ; il est triste de descendre dans la tombe, quand on pouvait croire si bien jouir de la vie. La mort de Mademoiselle Chamard nous rappelle ces vers touchants du poète Chénier.

Au banquet de la vie, à peine commencé En instant seulement mes lèvres ont pressé La coupe en mes mains encore pleine, Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson, Et comme le soleil de saison en saison, Je veux achever mon jour.

Brillante sur un dais et l'honneur du jardin Je n'ai vu luire encore que les fleurs du matin Je veux achever ma journée. (Communiqué.) CHA.

En cette ville, le 15, après une longue maladie, M. Abraham Richard, âgé de 33 ans, bien connu parmi les amateurs de courses de chevaux.

En cette ville, le 20, Dame Mary Telfen-White, épouse de N. H. Baird, ingénieur civil, âgée de 35 ans.

En cette ville, le 16, M. Basile Gendreau, âgé de 44 ans. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

A Terrebonne, le 19, F. H. Soguin, écr., notaire, âgé de 66 ans.

A Nicolet, le 21 juillet dernier, (à la demeure de son fils, M. Charles Giroux) après une maladie de plusieurs mois, M. Giroux, ancien et respectable citoyen du même lieu, âgé de 66 ans.

A Londres, le 2 du courant, âgé de 70 ans, Ch. F. Futvoys, écuier, père de George Futvoys de Montréal.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE ANNUELLE DE PEAUX REPASSEES D'EUROPE, PELLETERIES, &c.

LES sous-signés tiendront à leurs magasins, LUNDI, le 30 du courant, leur VENTE ANNUELLE DE PEAUX REPASSEES D'EUROPE, PELLETERIES &c., &c., consistant en :

Peaux de Martre de Roche, peaux de Castor leint, et peaux de Neutrie, peaux et doublures de d'oeurouil, peaux et doublures de mouton de Russie et Astracan, imitation de loup cervier et peaux de léopard, peaux de loup marin et de loutre lustrées à long poil arraché, peaux de renard et de pécan lustré, peaux de jacinthe bleues, noires et brunes, peaux de lièvres bleues, noires et brunes.

Et autres articles. La vente à DEUX heures. CUVILLIER & FILS, 24 août.

THÉÂTRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

NOUVEL ENGAGEMENT DES DANSEUSES VIENNOISES.

CE SOIR, MARDI,

La soirée commencera par le PAS TYROLIEN, Par vingt-quatre Danseuses Viennoises,

Ensuite sera jouée la comédie favorite A THUMPING LEGACY.

Qui sera suivi par l'élégant PAS DE ROCOCO,

Par les Danseuses Viennoises.

Qui sera suivi par la riante Farce de TWO GREGORIES.

Après quoi, un grand divertissement, intitulé le POT POURRI

Ensuite, la Farce favorite, intitulée THE RENDEZ-VOUS.

La soirée sera terminée par le divertissement favori du PAS DE VEVEURS

Par les 48 Danseuses Viennoises.

—Voir programme.

SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ÉCONOMIE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des MEMBRES de cette Société aura lieu VENDREDI prochain, le 27 courant à la Chambre des membres de l'INSTITUT CANADIEN, à 9 heures P. M.

Tous les Commis-marchands qui n'en font pas partie, sont priés d'y assister. ALEX. NOUSSEAU, Président. J. B. E. DORION, Secrétaire Protempore.

24 août.

COLLEGE JOLIETTE.

CE BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'honorable M. JOLLETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1RE ANNÉE. Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais)

2ME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine. (en anglais.) Tenue des livres.

3ME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports ; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture ; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAIGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, } Catéchiste prof. M. L. CHÉRETTE, } M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 août.

AUX INSTITUTEURS.

UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 8 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister. Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp.

St. Marc, 16 août 1847.



BUREAU DES PRISONNIERS DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 36 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Colation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

AVIS public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont liés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le présent afin que ceux qui se croiront lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier ; et qu'ils aient fait leur application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

19 août.

CANAL LACHINE.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera couverte dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain ; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.

Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur 150 pieds de profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, J Chamblay. P. MOREAU, Avocat, Montréal.

10 août.

EAU DE ST. LEON.

RÉCEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

L. J. HARKIN.

13 août.

AVIS.

VOUS que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

Il est entre autres choses, statué que les Prototaux des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet d'élire les membres de "La Chambre des Notaires, spéifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Prototaire de la Cour ou Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obédience et conformité au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R. Montréal, 16 août 1847.

RÉCLAMATIONS Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1876.

ON demande des Informations sur des VEUVE ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1876.

Ces veuves ou enfants, s'ils existent, apprendront quelque chose à leur avantage, en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les cours des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques Informations ils rendraient service à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrits France)

On demande des Informations de la veuve ou des héritiers de ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers de SANSAÇON. Ces derniers a demeuré longtemps à Verchères, s'est marié en seconde nocces et demeurait l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothé Drouet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis ; pour cela il faut que le mari ou le femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne).

3 août.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

Wm. McDONALD.

1er juin.

SEL.

10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do. 1000 de SEL FIN

C. R. RABENHURST, 32, rue St. Laurent.

6 août.

MEUNIER & TONNELIER.

On a besoin à la distillerie de Lapprie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un FONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la BRASSERIE Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAD. Lapprie, 6 août 1847.

BRASSERIE PIGEON.

LES Bouteignés étant obligés de se tenir souvent à la...

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs...

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. Laurent et du Lac des Deux Montagnes...

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arriérés sur les terrains...

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise...

ESSENCE D'EPINETTE.

A VENDRE à bon marché. BENJ. WORKMAN & Co. Rue St. Paul, au coin de la Douane.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH.

VIEND d'ouvrir un Magasin dans la rue St. JOSEPH, PRÈS de l'ÉGLISE PAROISSIALE.

SITUATION DEMANDE.

UN jeune homme d'une famille respectable, qui a fait un cours d'étude, désire se placer dans une campagne de Montréal...

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment récomposé de quincailleries et coutelleries.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Le soussigné reçoit par les Vaisseaux Malacca, Calcutta, Brabant, Britannia, etc.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Lac Champlain et du St. Laurent, a été transporté de la place de la Douane...

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai...

COURS DE LANGUE FRANCAISE EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité...

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL.

L'ÉCOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis que les chaires de "Médecine Légale" et de "Principes de Médecine" seront mises au concours le 4 AOUT prochain...

UN SECOND CONCOURS, au même lieu, à la même heure, aura lieu le 16 AOUT afin d'écrire des professeurs d'Anatomie et de matière médicale.

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE...

ARRANGEMENTS POUR 1847.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES.

PLACES DE DÉPARTS.

DE MONTRÉAL, DE CHAMBLEY, Tous les mardis et vendredis, à 4 heures P. M., Touchera à Verchères, à 6 heures P. M.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE D'ORÉE.

No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis. MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHCIAIRE.

A transporté sa Pharmacie au No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour...

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION, et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays...

TERRE A VENDRE.

ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. La splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE.

A VENDRE.

3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. 1000 Idem idem Peaux fraîches. 800 Idem idem meilleur Cuir à Harnais.

BANQUE DU PEUPLE.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que le NEUVIEME et DIXIEME VERSEMENTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque...

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marina, etc.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES Miasmés.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne fêchit pas toujours soudainement...

A GRAND MARCHÉ!

SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire...

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. No. 122, RUE ST. PAUL. HARDS FAITES, MARCHANDISES SECHES, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON. A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à Montréal un vaste Magasin de Mécanisme...

BIJOUTERIE NOUVELLE. No. 80, RUE ST. PAUL. VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Cité, derrière la banque de Montréal. M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes...

SALLE DE CONCERT ET DE PANORAMA. PLACE JACQUES CARTIER. Le Public est respectueusement informé que le spectacle de MERCEDES SOIRÉE...

J. P. Leprehon, Avocat, A ÉTABLI SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8 - Octobre. O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6, RUE ST. LAURENT.